

CONVOCATIION - Session 2026

EXAMENS MODULAIRE

Module terminal 2 (3HPR-C-EKa)

SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGE

Chef-expert :

Monsieur Yves ANTONIOTTI

Rue de la place d'Armes 9, 2114 Fleurier

Tél. 032 861 25 00

Tél. 077 405 71 70

Courriel : y.antonioti@net2000.ch

YvesAlain.Antoniotti@rpn.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens

<p>Jeudi 18 juin 2026</p> <p>ET Aula</p> <p>CIFOM ET Rue Klaus 1 2400 Le Locle</p>	<p>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES</p> <p>Examens écrits</p> <p><u>Classes :</u> Module terminal 2 (3HPR-C-EKa)</p>	<p>Tous les candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NE.23.2612 • NE.23.2613 • NE.23.2610 • NE.23.2650 • NE.23.2666 • NE.23.2667 • NE.23.2669 • NE.23.2671
<p>De 17h30 à 18h30</p>	<p>Dessin + matériaux + physique Théorie d'horlogerie + math Démarche qualité + production</p>	<p>Expert-e-s et surveillant-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BLANC Melissa • CHABOUDEZ Valentine • CRETENET Éric • PICCHI Giuseppe • ROBERT Lydia

Samedi 20 juin 2026	TRAVAIL PRATIQUE <u>Classes : Terminal1 (3HPR-C-EKa)</u>	
Salle ET A-346 de 07h30 à 08h00	Informations sur les travaux Préparation des places de travail	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.23.2612• NE.23.2613• NE.23.2610• NE.23.2650• NE.23.2666• NE.23.2667• NE.23.2669• NE.23.2671 Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• RENAUD Jean-Pierre• BLANC Mélissa Surveillant-e-s : <ul style="list-style-type: none">• IZQUIERDO A.
de 08h00 à 11h00 Salle ET A-346 CPNE-TI Rue Klaus 1 2400 Le Locle	Pratique horlogère	

Vous devez être présent-e devant la salle d'examen **15 minutes avant chaque épreuve.**

Les expert-e-s et surveillant-e-s seront présent-e-s 30 minutes avant le début de chaque épreuve théorique et pratique.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, une décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le sites www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA, aux expert-e-s, aux surveillant-e-s
- au CPNE-TI